



L'AFD ET la gouvernance économique et financière

© Prashanth Vishwanathan / AFD

56 projets

financés dans 25 pays
depuis 2016

2,5 Md€

engagés depuis 2016

30

administrations

économiques et financières
renforcées entre 2016 et 2020

Pour financer leurs politiques de développement et fournir les services essentiels aux populations (santé, éducation, eau...), les États doivent gérer au mieux leurs ressources financières.

L'AFD soutient les pays souhaitant améliorer la mobilisation des revenus intérieurs, la qualité des dépenses et la gestion du patrimoine public.

#MondeEnCommun

RENFORCER LA GESTION des finances publiques

1

Le budget, un outil de l'action publique

Le budget est le premier instrument des États pour piloter leur développement. Il permet de prélever, d'investir et de redistribuer la richesse tout en donnant corps aux politiques publiques. L'AFD accompagne les États dans ce travail en les aidant à :

- Produire des statistiques et des prévisions chiffrées pour aider à la décision
- Aligner le budget sur leur stratégie de développement
- Coordonner la préparation de la loi de finance

Au **Maroc**, l'AFD accompagne l'élaboration de budgets sensibles au genre afin que la dépense publique permette de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes.

2

Transparence des finances publiques

"Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement et d'en suivre l'emploi" (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen). Pour accompagner les sociétés dans l'exercice de ce droit fondamental, l'AFD collabore avec ses partenaires pour renforcer le contrôle externe du Parlement et des Institutions supérieures de contrôle (ex : cour des comptes) sur l'utilisation des fonds publics et publier des données fiables et compréhensibles sur l'action publique.

Au **Kenya**, l'AFD accompagne le bureau de l'auditeur général de l'État pour améliorer la revue des comptes publics et l'information des parlementaires.

3

Mobilisation des ressources intérieures

Les États en voie de développement collectent chaque année plus de 3 000 milliards d'euros de taxes, soit vingt fois le montant de l'aide publique au développement. Afin de tirer le meilleur parti de ces ressources, l'AFD les accompagne pour optimiser la politique fiscale, améliorer la collecte des recettes et contrôler les risques de fraude et de détournement.

En **Indonésie**, l'AFD appuie la réforme fiscale afin d'aider les administrations à mieux cibler les contribuables, valoriser le civisme fiscal et optimiser la collecte de la TVA.

4

Exécution de la dépense

Pour que les services publics soient financés en temps voulu, l'administration doit appliquer des règles claires d'exécution du budget. L'AFD accompagne les pouvoirs publics pour l'amélioration de la gestion de la trésorerie / suivi des paiements, des salaires des fonctionnaires, des systèmes de passation de marchés et de la comptabilité.

L'AFD participe au **Partenariat Mondial pour la Commande Publique**, alliance d'agences de développement qui accompagne les États dans la définition de systèmes de marchés publics efficaces, intègres et transparents.

5

Valorisation du patrimoine économique et financier

En investissant, les États constituent un patrimoine public : infrastructures, entreprises... mais aussi des dettes. Pour tirer le meilleur de ce patrimoine en limitant les risques (dégradations, surendettement), l'AFD aide ses partenaires à optimiser l'investissement, la gestion des dettes et la gouvernance des entreprises publiques.

En **Tunisie**, l'AFD finance la réforme de la gouvernance des entreprises publiques en accompagnant le Ministère des Finances dans sa stratégie actionnariale, la gestion de son portefeuille d'entreprises et la formation des administrateurs.